



LE PARCOURS DE L'EXIL

LE RECIT DE VIE D'EXILES IRANIENS EN FRANCE

Ruhiya HOEN-RIBOUILLARD

2013-2014

Mémoire DIU « Santé, Société et Migration »

Encadrée par Roselyne BOYET

Remerciements :

Je tiens à remercier en premier lieu, Madame Nadja Acioly-Regnier, ma directrice de recherche à Lyon 2 et Madame Roselyne Boyet pour toute leur attention qu'elles m'ont portée. Pour leur disponibilité, pour leurs conseils avisés, leurs remarques pertinentes et leur éclairage clinique, qui m'ont guidé dans ma pratique et dans l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie Madame Mahin Rafiie, psychologue, pour sa confiance et son soutien.

Mon époux, ma famille et mes amis pour leur perpétuel soutien, leur encouragement, leurs précieux conseils et de ce merveilleux mélange entre discrétion et disponibilités.

Je remercie particulièrement toutes les personnes qui ont fait la démarche, de prendre part à ma recherche avec tout le courage et toute la confiance que cela implique. Sans eux ce travail n'existerait pas.

TABLE OF CONTENTS

Introduction	2
CHAPITRE I : PRESENTATION DU TERRAIN	3
1.1. Présentation du dispositif.....	3
1.2. La problématique	4
1.3. Présentation de la population.....	5
1.3.1. La migration par l'exil.....	5
1.3.2. La diaspora iranienne.....	6
1.3.3. Présentation des sujets rencontrés	7
1.4. Présentation des instruments.....	8
1.4.1. L'entretien directif.....	9
1.4.2. Création de la bande-dessinée	9
1.5. La méthode d'analyse des entretiens.....	11
CHAPITRE II : INTERPRETATION	11
2.1. Etre exilé, un traumatisme "accumulatif"	12
2.2. Vécu pré-migratoire - le cas de mr m (marc)	13
Mr m (marc) - ses conditions de vie en iran.....	13
2.3. Partir c'est mourir un peu - le cas de mr c (cedric)	14
Mr c (cédric) - un départ précipité	14
2.4. L'accueil, un deuxième exil - le cas de mr g. (gil)	16
Mr g. (gil) – presque un an d'exclusion.	16
2.5. L'errance vers une nouvelle vie - le cas de mme a. (alice).....	18
2.5.1. La langue.....	18
2.5.2. Le logement.....	19
2.6. Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation.....	20
2.6.1. Intégration ou assimilation	20
2.6.2. La question de l'intégration	20
2.7. Rêver de son avenir – mr m (marc)	24
2.7.1. La création de bande-dessinée de mr m. (marc).....	25
Conclusion	28
Synthèse.....	28
les apports du mémoire et du diu.....	29
Les limites du memoire	30
Ouverture	30
Bibliographie.....	31

INTRODUCTION

« Vous vous imaginez peut-être que j'ai fait tous ces kilomètres, tout cet espoir, tout ce courage pour m'arrêter contre un grillage. » Francis Cabrel. La chanson, African tour, parle d'exilés et de réfugiés qui quittèrent l'Afrique pour une nouvelle vie et de leur accueil en Europe. L'exil est une migration qui occasionnerait une souffrance psychique, qui peut aller du déracinement à la rupture. Des changements radicaux peuvent les fragiliser (Zeroug-Vial, 2014) : l'environnement, le langage, la modification des attitudes, comportements, rôles sociaux, les règles et les lois en vigueur. L'exil renvoie à la problématique du deuil de la famille et du pays natal, à la question du choc des cultures. Face à ces inévitables changements, chaque individu adopte des stratégies conscientes ou inconscientes qui dépendent à la fois de lui-même, de son éducation, de son environnement et du pays d'accueil.

Le diplôme universitaire, « Santé, Société et Migration » nous invite à réorganiser notre représentation du réel à propos de la migration et de l'accueil des migrants en France. Il permet d'avoir une vision global et pluridisciplinaire de la pratique auprès des migrants.

J'ai souhaité aborder les différentes étapes de l'exil. Mettre en avant les différents facteurs de stress en lien avec le parcours de l'exil et les facteurs facilitant un développement positif et l'adaptation de l'exilé iranien dans le pays d'accueil. C'est un travail de réflexion sur ma recherche, effectuée en Master 1 de psychologie interculturelle. Pour le premier chapitre je vous présenterai mon dispositif, mes questionnements, je ferai une brève introduction sur la population et les instruments utilisés. Pour mon second chapitre, pour chaque partie j'exposerai un ou plusieurs cas des 4 entretiens effectués auprès d'exilés iraniens. Mon interprétation s'appuiera sur les interventions du Diu et la littérature d'ouvrages et d'articles. Je vous parlerai du vécu pré-migratoire, du départ, de l'accueil en France, des stratégies identitaires mises en place et de la capacité à se projeter dans l'avenir en lien avec la possibilité du sujet à rentrer dans son monde interne.

La question qui guidera ce travail est la suivante : ***Dans quelle mesure chaque étapes du parcours de l'exil structure la vie psychique chez les exilés iraniens venues en France ?***

CHAPITRE I : PRESENTATION DU TERRAIN

1.1. PRESENTATION DU DISPOSITIF

Un des objectifs de la psychologie interculturelle est d'étudier la psychologie générale au travers d'autres cultures, afin de générer une psychologie davantage universelle. Mon travail de recherche en psychologie m'a permis de pointer les facteurs de stress en lien avec les parcours de l'exil et les facteurs facilitant un développement positif et l'adaptation de l'exilé iranien dans le pays d'accueil. Ma problématique s'était basée sur la combinaison de deux outils de recherche : l'entretien directif et un outil projectif, la bande-dessinée. L'intérêt de l'outil de médiation dans mon travail de recherche, était, premièrement de permettre un espace d'élaboration psychique du vécu de l'exil. Deuxièmement, d'observer les processus inconscients et les mécanismes de défense qui sont associés au fonctionnement de l'appareil psychique. Et pour finir, d'observer les relations d'objets, l'organisation du Moi et le rapport à l'image du corps (Pedinielli, 1994). Ceci, m'a permis de réaliser une analyse plus singulière et plus approfondie du récit de vie et des mécanismes de défenses facilitent aussi bien l'homéostasie psychique que l'adaptation du sujet à son environnement.

A partir de ces analyses certaines questions resteront en suspens au sujet de la narrativité du récit de vie et de l'impact que celui-ci peut avoir sur l'élaboration ou la fixation *du « traumatisme accumulatif »* de l'exil. En effet, lors de mes entretiens j'ai pu constater la mise en place de mécanismes de défenses, le sentiment que leur histoire était figée, inerte et sans affect. Cela ressemblait à une poésie, ou une pièce mal racontée ; apprise par cœur, mais dont la mise en scène était délicate. Comme une lassitude de ce passé qui fait souffrir. Les ouvrages et ce DIU, m'ont apporté des éléments éclairants quant à ce phénomène : Ferenczi (1934) parle de clivage narcissique et Pestre (2010) plus récemment, explique qu'il est commun dans la symptomatologie du réfugié ; que le clivage permettrait de couper les douleurs psychiques de son corps. Il est bon pour un chercheur de questionner sa pratique et de réfléchir sur l'impact que sa relation pourrait avoir sur le bien-être psychique du sujet. Nous devons alors nous détacher de nos intentions de chercheurs et écouter finalement ce que le sujet nous dit, car ces récits sont au contraire riches de

sens et d'affects. Et ces défenses sont le reflet même d'un fonctionnement psychique sain.

1.2. LA PROBLEMATIQUE

J'ai souhaité m'appuyer, pour ce mémoire, sur mon travail de recherche et sur mes entretiens afin de les confronter aux apports du DIU. Dans cette étude, je parlerai de l'immigration forcée, l'exil. L'exil défini comme une situation critique met souvent en jeu toute une série d'événements pouvant affecter le psychisme du sujet : le déracinement, la vulnérabilité, l'adaptation au pays d'accueil et la perspective d'avenir. En effet, les personnes exilées sont confrontées à des événements stressants, aussi bien dans le pays d'origine, sur le chemin de l'exil, que dans le pays d'accueil. Ce qui implique de m'intéresser aux mécanismes intrapsychiques mis en place face à ces facteurs de stress, mais aussi de relever facteurs facilitant un développement positif et l'adaptation du sujet dans le pays d'accueil. Des recherches réalisées depuis quelques dizaines d'années laissent à penser que l'immigration serait une expérience structurante, qui peut se traduire, *"pour la personne et pour sa famille, aussi bien par une amélioration du bien-être que par une détresse psychologique accrue, dépendant des circonstances dans lesquelles elle se déroule et des attentes auxquelles elle répond."* (Bibeau et al., 1992. cité par C. Rousseau et L. Nadeau in Psychiatrie et migration.)

Ce qui m'emmène à me poser les questions suivantes : ***Dans quelle mesure chaque étapes du parcours de l'exil structure la vie psychique chez les exilés iraniens venues en France ?***

1.3. PRESENTATION DE LA POPULATION

En débutant ma recherche, je ne m'étais pas informé sur l'histoire et la situation actuelle de l'Iran. Ma vision était essentiellement basée sur le non-respect des droits de l'homme et de la privation des libertés religieuses et des opinions autres que celle du régime actuel. Ce qui m'a poussé à la rencontre de ces personnes était de faire émerger leurs propres opinions et représentations vis-à-vis de l'Iran, la France et la situation d'exil. Les sujets vont alors répondre aux attentes et aux attentes de leur interlocuteur ; de même que pour le juriste, le médecin, le psychologue, les assistants sociaux... le témoignage sera autre et différent. Ils réveilleront et révéleront différents aspects de leur histoire, mais ceci ne dépendra pas tant de l'individu mais plutôt du regard et de l'écoute que l'interlocuteur portera sur lui.

Mes lacunes, comme on pourrait le penser pourrait permettre une plus grande ouverture et curiosité. Cependant, lors de mes premiers entretiens, j'étais plus intéressé par ce qu'il avait à me dire de l'histoire de son pays, plutôt, qu'à réellement écouter l'autre dans ce qu'il a d'unique, sa propre histoire.

Je vous présenterai dans cette partie la population choisie, l'exil, l'Iran et les sujets rencontrés.

En vous présentant la population choisie, je vous présente aussi mes représentations. Représentations que j'ai alimentées par la rédaction de ce mémoire.

1.3.1. LA MIGRATION PAR L'EXIL

La particularité des personnes exilées et immigrées est qu'elles ont quitté volontairement ou non, le lieu, la région, le pays, voire le continent dans lequel elles auraient préféré vivre pour se réfugier dans un pays sûr. *Le réfugié* est défini par la convention de Genève de 1951 comme une personne qui craint avec raison :

«...d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou du fait de ses opinions politiques, et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

1.3.2. LA DIASPORA IRANIENNE

L'exil des iraniens touche les différentes couches sociales. Ils quittent leur pays pour des motifs politiques, idéologiques, religieux ou tout simplement économique.

L'Iran est deuxième au niveau mondial pour l'application de la peine de mort. La forte répression sur sa population depuis 1979 a été la cause principale de l'immigration forcée vers les pays dit, industriels. Nader Vahabi en 2012¹ met en avant 5 facteurs de migration des Iraniens, de 1979 à nos jours, les facteurs relevant du socio-économique, du politique, de la guerre, de la démographie et du religieux. Cette migration touche, aujourd'hui, les différentes couches sociales, *"ce qui fait de la migration iranienne une diasporaisation, aussi bien géographique que quantitative"*

La première masse migratoire de l'Iran a été constatée suite à la révolution iranienne de 1979, et ensuite lors des 8 années de guerre entre l'Iran et l'Irak 1980-1988. En 1999, les frontières sont ouvertes et beaucoup plus accessible aux iraniens. Une grande partie de la population migrante est jeune, de 22 à 35 ans. Les causes de la migration sont multiples, essentiellement économique avec un background politique. Elles reposent sur le fait que le régime s'est durci en 2005 *"avec l'arrivée au pouvoir d'Ahmadinejad qui s'attaque aux forces progressistes de la société civile."* (Vahabi, 2012.) Certains jeunes partent à cause de *"la répression religieuse dans la rue par les forces de l'ordre"* (...) *"la jeunesse vit dans le cadre d'un quatuor d'interdits"*. Interdit de la mixité dans tous les lieux publics. Des interdits et des obligations vestimentaires. Des interdits sur les loisirs : censure des films, de la télévision et fermeture des dancings, etc. Une nouvelle vague de migration a commencé en 2009 et se poursuit de nos jours. Suite à la réélection présidentielle d'Ahmadinejad en juin 2009. Cela concerne en grande majorité des jeunes liés *"au mouvement contestataire de juin 2009 qui a été sévèrement réprimé par le régime à partir de juillet 2009."* (Vahabi, 2012).

¹ Nader Vahabi, sociologue franco-iranien, enseignant-chercheur et spécialiste de l'émigration iranienne, est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les thèmes de la mémoire, de la migration, de la transition démocratique et des crimes d'État.

1.3.3. PRESENTATION DES SUJETS RENCONTRES

Je me baserai sur les discours de 4 entretiens directifs effectués et la création de bande-dessinées d'un seul de ces sujets.

Je parlerai de 4 personnes rencontrées au cours des deux dernières années (2012-2014), ce sont 4 hommes et 1 femme d'origine iranienne et vivent en France depuis plus de 4 ans. Tous les quatre sont issus de la migration et ont tous en commun leur arrivée en France par l'exil. Ils sont aujourd'hui en situation régulière (carte de 10 ans, ou obtention de la nationalité française).

MR. M. (MARC)

Mr. M. à 35 ans, il est né en 1979 à Taraj, une ville de 2 millions d'habitants proche de Téhéran. C'est une ville pauvre et sa famille avait des problèmes financiers (p.13). Il a 3 frères qui travaillent en Iran. Il n'a pas beaucoup de contact avec eux, car la communication coûte cher. Il est célibataire, n'a pas d'enfants. Il est arrivé en France en 2009-2010, à l'âge de 30 ans. Il travaillait à l'époque comme traducteur pour la police iranienne. Il est venu sur Lyon comme traducteur-interprète lors d'une conférence internationale. Il a choisi de profiter de ce départ d'Iran pour rester en Europe. Son objectif était de demander le statut de réfugié en Suisse. Il vit sur Lyon depuis 4 ans et travaille à son compte comme laveur de vitres.

MR C. (CEDRIC)

Mr C, est âgé de 30 ans. Né à Shiraz en 1984. Lors de notre entretien il était célibataire, mais depuis il vit en concubinage à St Tropez. Il est arrivé en France (Clermont-Ferrand) en 2009. Lors d'une manifestation en Iran en 2009, il a confronté violemment les forces de l'ordre pour libérer son neveu qui venait de se faire arrêter. C'est ce qui poussa son père à envoyer son neveu et lui en Europe avec l'aide d'un passeur. Ils ont fait le voyage accompagné d'autres personnes, à pied pendant 38 jours et arrivèrent à Clermont-Ferrand. Il travaille aujourd'hui comme scaphandrier sur les côtes sud de la France.

MR G. (GIL)

MR G. a 30 ans, il est né en 1984 dans la ville de Téhéran (capital de l'Iran). Il est pacsé avec une iranienne et n'a pas d'enfant. Il est arrivé sur Lyon à l'âge de 16 ans, avec ses parents. Ils avaient obtenu un visa français par un passeur, quittèrent l'Iran pour l'Allemagne (Francfort) en avion, puis rejoignirent les Pays-bas en voiture, pour enfin être expulsé à Paris par les autorités. Son départ vers l'Europe fut précipité, il explique que sa mère travaillait comme institutrice à Téhéran et était contre les réformes islamiques au niveau de l'éducation. (p.5) Il a un grand-frère qui avait fait le choix de rester en Iran au départ de sa famille. Il y a 4 ans, ce frère a décidé de rejoindre sa famille sur Lyon avec son épouse pour des convictions politiques.

MME A. (ALICE)

Mme A. a 51 ans, elle est née en 1963 dans la ville de Chiraz en Iran. Elle est arrivée en France en 1980, à l'âge de 17 ans. Pour faire des études des beaux-arts. Elle a rejoint un frère sur Lyon, avec qui elle ne parle plus depuis 3 ans. Elle a quatre enfants (2 filles et 2 garçons) d'un premier mariage, avec un homme d'origine africaine; à ce jour, ses enfants ne vivent plus avec elle. Elle s'est remariée en 2013. Elle a fait des études de psychologie et a exercé en libéral à son domicile. Elle a repris des études en tant que conseillère d'insertion et de probation qu'elle n'a pas souhaité terminer. Elle a volontairement choisis de se mettre au chômage. Elle héberge chez elle des étudiants étrangers qui viennent sur Lyon et accompagne les nouveaux arrivants dans leurs démarches de demande d'asile.

1.4. PRESENTATION DES INSTRUMENTS

Pour répondre à cette problématique, j'utiliserai une méthode de collecte de données basées essentiellement sur l'entretien directif à partir d'un questionnaire (Annexe xx). J'exposerai aussi le travail de bande-dessinée pour étayer certains de mes propos et élargir le champ d'analyse.

C'est au domicile du sujet que les entretiens directifs et la création de bande-dessinée ont été réalisés. Tous les sujets ont été préalablement informés des objectifs, de la spécificité des cas et du dispositif de recherche et n'ont été retenus qu'après approbation.

1.4.1. L'ENTRETIEN DIRECTIF

L'entretien directif m'a permis de relever tout d'abord des éléments en lien avec le vécu du sujet et de son histoire, les représentations et sentiments concernant l'exil, le pays d'origine et le pays d'accueil, pour enfin relever les facteurs de stress liés au chemin de l'exil et de l'intégration, mais aussi les facteurs facilitant un développement positif et l'adaptation du sujet dans le pays d'accueil.

LE CORPS DE L'ENTRETIEN

J'ai mis en avant 4 thèmes principaux :

- les variables sociodémographiques. Questions : 1 -4 ; 7-8
- les variables liées à l'exil. Questions : 9-24 ; 35
- les variables liées au sentiment d'intégration en France. Questions : 25-29
- les variables liées au sentiment perçu vis-à-vis de l'Iran et de la France. Questions : 30-34 ; 36-37

LA CONSIGNE DE DEPART :

"Nous effectuerons un entretien de 1h30 plus ou moins. Cet entretien est anonyme et confidentiel, vous pouvez donc y répondre en toute confiance. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Si vous ne trouvez pas une réponse qui correspond à votre situation, répondez à celle qui s'en approche le plus, vous pouvez compléter et expliquer vos choix autant que vous le voulez, tout sera enregistré. Sachez que certaines questions peuvent être personnelles, n'hésitez pas à me dire si vous ne souhaitez pas y répondre. "

1.4.2. CREATION DE LA BANDE-DESSINEE

Dans la dernière partie de ce mémoire, je vous présenterai la création d'une bande-dessinée effectué par Mr M. Nous l'avons réalisé pour le mémoire de Master 1 de psychologie. J'ai trouvé qu'elle illustre bien le rapport entre la projection dans l'avenir et la capacité à intégrer son espace psychique.

Nous avons réalisé la bande-dessinée à partir du logiciel Pixton[®] (<http://pixton.com.fr>). C'est un logiciel ludique et simple d'utilisation pour les sujets ayant une utilisation régulière des outils informatiques. Toutefois, il exige un temps d'appropriation.

Il contient des banques de données d'éléments graphiques comprenant des formes abstraites, des personnages, des objets et des arrière-plans. Ils sont tous modifiables aux niveaux de leurs dimensions et couleurs. Les arrière-plans peuvent être aussi ajoutés à partir d'une image issue du web. Il est possible de modifier les expressions et les attitudes des personnages et les amener dans la position souhaitée par un principe de cliquer-glisser.

L'AVATAR : J'ai demandé au sujet de réaliser son personnage, l'avatar. La création de l'avatar avait pour objectif de révéler la conscience de soi et l'estime de soi. Il était possible de créer l'avatar au plus proche de la réalité, de modifier les détails de son personnage en terme de formes et de couleurs, relatifs à presque toutes les parties du corps et tenues vestimentaires : le visage, les yeux, le menton, la taille du front, les oreilles, la taille du cou, la largeur du corps, la longueur des bras et des jambes.

LE CONTENU : Les sujets étaient libres d'inclure les événements, les lieux et les personnes de leur choix. Mais aussi des textes qui contribuent à la narration du récit de vie.

La bande-dessinée était limitée à six cases vides. Les sujets avaient le choix de l'ordre de la construction de leur récit. De plus, j'ai mis en place un système de captures d'écran avec le logiciel QuickTime Player[®], qui est un logiciel gratuit permettant d'enregistrer l'activité de l'écran d'ordinateur et la verbalisation des utilisateurs. J'ai obtenu ainsi une « trace » du déroulement d'une activité, afin de réaliser une « vidéo » de la réalisation des bandes-dessinées par les sujets.

LA CONSIGNE DE DEPART :

J'ai donné à chaque sujet, une consigne orale et écrite pour qu'ils puissent s'y référer au cours de la création de la bande-dessinée. Je vous en fais un résumé :

"Vous réaliserez une bande dessinée à partir du logiciel en ligne Pixton[®]. Vous pourrez « raconter votre histoire », en utilisant votre imagination et créativité. Vous avez à disposition 6 cases pour des raisons pratiques. (...) Chacune des cases doit représenter des thématiques prédéterminées, cependant vous pouvez les réaliser et les positionner dans l'ordre que vous

souhaitez. Vous devez représenter : 1 case sur votre départ, 1 case sur votre arrivée en France, 1 case sur votre vie en Iran, 1 case sur votre vie actuelle, 1 case sur votre avenir. Votre sixième case vous permettra de représenter une fois de plus, soit votre vie en Iran, soit votre vie actuelle, soit votre avenir."

1.5. LA METHODE D'ANALYSE DES ENTRETIENS

J'ai choisi de vous présenter mes entretiens par une analyse thématique. J'ai divisé les entretiens par thèmes pour en tirer une interprétation. Ceci en me basant d'apport théoriques et des interventions du DIU « santé, société et migration. J'ai cherché à déterminer les facteurs de stress et les difficultés ressenties sur les différentes étapes de l'exil, avec un regard sur la capacité de résilience des sujets et leur développement psychique.

Les thématiques étaient prédéfinies à l'avance :

- Le vécu pré-migratoire:
- La trajectoire migratoire :
- L'accueil :
- L'intégration et l'adaptation (Identité)
- La capacité à rêver de son avenir

CHAPITRE II : INTERPRETATION

Je parlerai dans ce chapitre des différents aspects de l'expérience de l'exil. Chaque histoire est particulière, par le passé, le trajet et les efforts fournis dans le pays d'accueil. Sur ce parcours plusieurs souffrances vont se révéler, se superposer et/ou s'amplifier. Ses histoires sont souvent en continuité avec les convictions et les valeurs du militant politique ou du pratiquant d'une religion qui se savait interdite. Mais, elle peut aussi répondre à une nécessité économique.

Je baserai mon analyse d'abord sur l'expérience vécue de chaque étape de l'exil relaté au travers d'Alice, Marc, Cédric et Gil. Rotherberg durant le DIU explique que nous ne pouvons pas traduire exactement ce qu'est la personne parce que nous voyons la personne à partir de ce que nous sommes.

2.1. ETRE EXILE, UN TRAUMATISME "ACCUMULATIF"

Le DIU nous a fait comprendre que la migration par l'exil est un traumatisme accumulatif :

"L'histoire des exilés est jalonnée de conflits et de ruptures multiples, qui s'expriment sur un fond commun, un traumatisme psychologique à part entière : l'exil." (Guide Comède, 2008)

La migration par l'exil est une phase de traumatisme aiguë qui se prolonge, sans interruption, dans le temps, selon Léon et Rebeca Grinberg (1986). Ils considèrent que trauma n'est pas seulement un fait isolé et unique, mais est aussi rapporté à des situations qui se prolongent dans le temps. *"Telles que des déprivations physiques et affectives, des séparations, des réclusions dans des pensionnats ou des asiles, des hospitalisations ou des migrations."* Ces faits sont des facteurs d'anxiété et de peine, dont les effets peuvent être profonds et durables. De ce fait, la migration pourrait entrer dans la catégorie de ce que l'on a aussi appelé traumatisme "accumulatif" ou de "tension". Nous tenterons de défendre à partir d'apports pluridisciplinaires les souffrances psychiques se rapportant aux conditions de vie qui entourent la migration.

2.2. VECU PRE-MIGRATOIRE - LE CAS DE MR M (MARC)

Les événements potentiellement traumatiques et les difficultés pré-migratoires du à un contexte social et politique, sont considérés comme les principales raisons de la migration des réfugiés (Rousseau et al., 2003). Ekblad et collaborateur rapportent en 1998, diverses recherches sur la santé mentale des réfugiés. Ils suggèrent qu'il n'y aurait pas de corrélation de cause à effet entre la migration et les troubles en santé mentale. Toutefois, ils relèvent plus de risque du fait de leurs possibles expériences potentiellement traumatiques et de facteurs de stress.

"L'exil met souvent en avant une violence : celle que l'exilé rencontre avant de quitter son pays, et qui implique de s'intéresser à ses effets potentiellement traumatiques." (Z. Gün, 2009)

MR M (MARC) - SES CONDITIONS DE VIE EN IRAN

Mr M dit avoir *« beaucoup de mauvais souvenirs qui viennent dans ma tête (...) mais c'est plutôt de ma famille, de mon enfance »* (p.13) Il nous explique que sa famille avait beaucoup de problèmes financiers, que son père ne se comportait pas bien avec les enfants. Il semblerait qu'il ait souffert étant enfant autant au niveau affectif, qu'économique (p.13). Lorsqu'il parle de sa famille, il parle aussi de la population iranienne. Le peuple n'était pas cultivé, pauvre et violent. Ce serait comme une façon de donner une justification externe à la situation dans laquelle il se trouvait étant enfant. Malgré cela, il a pu poursuivre une scolarité, intégrer l'université de police et devenir interprète anglais-persan pour la police iranienne. Cependant, la situation politique et sociale actuelle de son pays l'affectait personnellement (p. 6, 7). Il distribuait des informations contre la politique et avait peur des représailles. Il avait aussi intégré une religion dont les membres sont actuellement persécutés en Iran (p. 4). Il ressentait une pression sociale et professionnelle (p.6) et n'en pouvait plus *« c'était trop difficile pour moi de continuer là bas »* (p.5) et disait être *« au bord du suicide, parce que l'Iran est un enfer »* (p.6).

Parler de ses souvenirs est difficile, ses propos envers son pays et son peuple sont durs et négatifs. Nous pouvons percevoir l'impact que cela a sur lui. Mr M a subi une oppression sociale, la restriction de ses droits et libertés du fait de son âge, de ses convictions et de sa Foi. Il fait le choix de partir, pour la liberté et pour une vie meilleur (p.6). Il savait qu'il n'y retournerait plus, mais cela ne le dérangeait pas *« je disais tant mieux que je ne retourne pas »*(p.5). La violence dans son

pays d'origine impliquait chez lui un stress permanent, dépassant la barrière du Moi, le protégeant. Ce qui a donné lieu à des troubles durables : tendance suicidaire et instabilité de l'identité religieuse (islamisme, athéisme, bahaïsme...(p.2 ;3)).

2.3. PARTIR C'EST MOURIR UN PEU - LE CAS DE MR C (CEDRIC)

« Le deuil est régulièrement la réaction à la perte d'une personne aimée ou d'une abstraction mise à sa place, la patrie, la liberté, un idéal, etc. » (Freud, 1920/2001)

Le stress traumatique du départ et de la perte n'est pas un traumatisme ponctuel, mais permanent et entretenu (Tabary, 2012). Le nouvel arrivant est confronté à plusieurs difficultés lors de ces "premiers pas" dans le pays d'accueil : une nouvelle langue, ne connaître personne, ne pas savoir où vivre et faire des démarches permettant de vivre en France comme exilé. De ce fait, l'exil génère une vulnérabilité particulière. Elle peut être source d'une rupture brutale et imprévisible, que chacun vivra plus ou moins douloureusement.

Halima Zeroug-Vial lors du DIU, a souligné que les conditions de départs et de voyage ont un impact sur la santé mentale. Je vous parlerai du cas de MR C. illustrant un cas de séparation brutal et précipité et l'élaboration d'un deuil familial difficile.

MR C (CEDRIC) - UN DEPART PRECIPITE

Lors d'une manifestation en 2009, Mr C est allé « libérer » son neveu qui venait de se faire arrêter par la police « *voilà je me suis bagarré avec les policiers pour que je lui sauve la vie.* » (p.4). Suite à cette confrontation, il y eut une perquisition à son domicile alors qu'il était absent (p.3). Il comprit que lui et son neveu devaient quitter l'Iran, car leur acte était susceptible d'une peine de mort. Son père s'occupa de trouver un passeur et ils quittèrent l'Iran 12 jours plus tard. Un voyage de 38 jours à pied, « *on a marché seulement la nuit et dans la montagne et la journée on dormait. Et avec lui, avec qui on était, le leader, il parlait pas avec nous* » (p.4). Ils arrivèrent à Clermont Ferrand en août 2009 en pensant arriver à Paris.

Mr C n'a pas été préparé à ce départ et à son arrivée dans un pays et une ville inconnue. Son départ en constitue le traumatisme. Il a « *7 frères et 5 sœurs* » (p.12) et était l'avant dernier des

garçons. Ils vivaient tous très proche les uns des autres et, à ses dires, paraissaient être la famille unis et aimante « *j'étais le chouchou, (...) parce que j'étais courageux et je respectais tout le monde.* » (p.13). Il avait une place importante dans cette grande famille. « *c'était hyper difficile pour moi de m'adapter à ça, parce que je me suis grandi dans une grande famille et maintenant je suis seul.* »(p.12). L'expérience de l'exilé vers le deuil est difficile, d'autant plus qu'il doit pouvoir l'élaborer dans un pays étranger parmi les étrangers. Moreau, Rousseau et Mekki-Berrada, (1999) parle de l'impact sur la santé mentale que peuvent avoir les séparations familiales lors de l'exil. Mr C. regrette de ne plus pouvoir partager les changements et évolutions de son noyau familial : voir les enfants grandir, participer aux mariages, rencontrer les époux et épouses de sa fratrie, d'apprendre des décès et ne plus pouvoir dire au revoir (p.14). « *On dirait que tu dors et tu réveilles 20 ans après, tu connais même pas ton fils, tu connais même pas tes parents, tes frères, tes sœurs.* » Selon Moreau et Al. (1999), les réfugiés doivent faire face à une détresse psychologique provoquée par la séparation et peuvent demeurer dans un état de crise perpétuelle qui irait en s'aggravant. En effet, Mr C nous a appris le décès de son père et combien cela a été difficile pour lui. Il avait tenté de retrouver son père en Turquie lorsqu'il était malade, mais seule sa compagne a pu les rencontrer. Chez Mr C, des facteurs semblent influencer sa capacité de surmonter ou de vivre avec la détresse qui découle des séparations. Il arrive à se projeter dans l'avenir, et envisage de construire une famille avec sa compagne actuelle. Il se valorise dans ses réussites, être le meilleur de promotion dans une école de scaphandrier et trouver un poste où il se sent valorisé pour son travail. Ainsi, nous pouvons aussi appréhender la migration comme une restructuration. Le départ suscite aussi "*des sentiments d'espoir*", car ce nouveau milieu leur permet de favoriser leur devenir; "*des sentiments de soulagement*" car ils ont réussis à fuir un environnement où leur vie pouvait être en péril, "*des sentiments de curiosité et de découverte*" et "*un goût pour l'altérité*". (C. Rousseau & L. Nadeau, 2003)

2.4. L'ACCUEIL, UN DEUXIEME EXIL - LE CAS DE MR G. (GIL)

"Le besoin de se sentir bien accueilli est tel que toute personne qui lui montre quelque intérêt, qui manifeste de l'amitié et de l'empathie, ou toute démarche qui aboutit favorablement, fait qu'il se sent aimé, de même que toute contrariété peut faire qu'il se sente rejeté par le nouveau pays." (L. & R. Grinberg, 1986)

Les auteurs font un parallèle entre ce besoin primordial du migrant et la théorie des relations objectales de Winnicott (1971/1975). L'émigrant, comme un enfant, recherche une figure sécurisante qui calme l'angoisse de la séparation (Bowlby, 1960). Cette figure d'attachement, fiable et sécurisante se place au niveau 2 de la pyramide des besoins (Maslow, 1943, cité par Berger- DIU, 2014) et représente une mère interne avec des caractéristiques protectrices, qui calme les anxiétés et les craintes face au nouveau et l'inconnu, en offrant un "contact" et un "contenant".

MR G. (GIL) – PRESQU'UN AN D'EXCLUSION.

Mr G. (Gil), a quitté l'Iran en 2000 à l'âge de 16 ans. 5 jours passèrent entre le jour où l'un des amis de la famille, au ministère de l'éducation, les aient avertie qu'ils doivent quitter le pays (p.5) et leur départ effectif (p.6). Il se souvient que ses parents avaient réussi à obtenir des visas français et ils (ses parents et lui) avaient pris un vol pour Francfort. De là, un passeur les attendait à l'aéroport pour partir vers les Pays-Bas. (p.6) Ils avaient décidé de rester pour y vivre. Ils y sont restés 9 mois. Mr C. nous parle de ce premier accueil : *« oui j'ai vécu 9 mois là-bas et j'peux t'dire que, j'peux t'dire que, ils te feront comprendre de toute façon que t'es un étranger et que t'es pas le même qu'eux quoi. »*(p.2) *« ... jusqu'à c'qu'on nous expulse vers la France »* (p.6), le 30 août 2000, *« un bon matin à 7 heures du matin on est... menottés, de force soulevés du lit et on est mis dans l'avion pour venir en France. »* (p.2) *« ... des menottes aux poignets euh sans un sous en poche euh ils nous ont même pas laissé prendre nos valises euh 'fin voilà on est arrivés euh moi j'étais en claquettes euh 'fin voilà tu vois c'que j'veux dire »* (p.9). Cette arrivée et cette situation *« choatique »* (p.1-3 ; 9) continueront à Paris. Ils ont été accueilli par la Croix-Rouge dans un hôtel délabré à Barbès et pendant un bon mois, *« j'ai pas passé des bons moments donc il*

a fallu bosser pour avoir des sous pour pouvoir manger, fin voilà si on a fait tous les, (...) restaurant du cœur, (...) l'armée du salut, fin dans la rue pour pouvoir manger parce qu'on avait rien à manger. » (p.9)

Dans son parcours d'exil, il transite d'abord par Francfort et envisage avec sa famille de vivre au Pays-Bas. Après 9 mois, ils se retrouvent à nouveau forcé de quitter le territoire qu'ils avaient choisi de vivre et sont envoyés de force en France, Paris, où leur accueil est hostile et marqué par une tentative de survie. L. & R. Grinberg en 1986, expliquent l'importance pour le primo-arrivant de trouver un bon accueil. Trouver quelqu'un ou un groupe qui puisse assumer les fonctions de "maternage" et de "contenant" est important pour permettre sa survie et sa réorganisation.

L'expérience de Mr G. n'est sûrement pas un cas unique, il met en avant l'enjeu et la violence que peut engendrer le règlement de Dublin III (Guide du Comède, 2008). Le sentiment d'être exclu, expulsé une deuxième fois du pays que l'on aurait choisi de vivre, et faire revivre un deuxième exil tout autant violent. Par ailleurs, cette expérience illustre aussi l'importance des associations tel que la Croix Rouge et Forum réfugiés dans la fonction d'objet transitionnel pour la restructuration psychique des sujets. Après 3 mois à Paris, ils sont envoyé à Lyon « *Et une fois qu'on est venu à Lyon on été pris en charge (...) par forum réfugiés (...) c'était beaucoup plus facile.*(p.10) « *j'me suis jamais senti (...) ni étranger ni immigré, même si au début y avait la barrière de la langue mais l'avantage c'est que je suis tombée a un endroit (...) j'étais très vite mis au contact avec des jeunes (...) avec qui je partageais tout, tout, tous les jours (...) on allait au lycée ensemble, on revenait ensemble, on mangeait ensemble, le weekend on était ensemble donc voilà, moi en fait donc j'faisais partie d leur groupe donc du coup ça s'est vraiment fait de façon naturelle. » (p.10)*

2.5. L'ERRANCE VERS UNE NOUVELLE VIE - LE CAS DE MME A. (ALICE)

2.5.1. LA LANGUE

D'après Mr Garot (DIU, 2014) l'exil et l'errance sont liés. Le demandeur d'asile à son arrivée se retrouve comme un no-man's land éprouvé. L'exilé éprouve une rupture du cadre, de ce qui encadre la vie. Il explique que l'apprentissage de la langue met forcément les sujets en situation de crise car ils ne sont plus en contact avec le monde.

L'histoire de Mme. A est particulière. Son départ était volontaire bien que son intention était de pouvoir rentrer rapidement (p.4). Sa demande de visa a été faite par son inscription à l'université catholique pour apprendre la langue française (p.3-4). C'est en France qu'elle a appris qu'elle ne pouvait plus retourner en Iran. En tant que Baha'i, elle était recherchée par le gouvernement. *"On avait mis dans la cour des panneaux partout, des affiches comme quoi, on est à la recherche de Mme A. (...) vous l'a connaissez, vous la présentez à la police."* (p.4). Le sentiment de danger et d'exclusion, c'est fait dans un deuxième temps, après son départ. C'est à ce moment que son statut d'étudiant étranger passe à être celui d'exilé et de demandeurs d'asile. Elle se retrouve sans assignation et exclu du groupe. R. Kaes, parle d'une angoisse fondamentale, c'est ce que l'on appelle l'errance radicale (Garot – DIU, 2014).

De ce fait pour Mme A. *« étudier la langue était secondaire car le besoin de remplir le vide était fort. »* (p.6) *« J'étais dans la nostalgie de la famille, amis, pays, et j'étais plongé dans les prières, lectures et j'écrivais beaucoup de poèmes en persan. Tous les jours j'écrivais beaucoup de lettres aussi à la famille et à mes amis. »* (p.6) Elle se retire de son expérience activement, comme un auto-bannissement (Garot- Diu, 2014). En effet, selon Chaouite (2003) plus les rapports sont conflictuels avec le pays d'accueil, plus l'étranger aura tendance à se réfugier dans ses anciens modes de "dire", de penser et de "voir". Cette position de précarité sociale, met le sujet en perte d'autonomie, sans moyen d'expression et de compréhension. Mais, progressivement, la façon de "dire", de penser et de "voir" va se réélaborer, se redéfinir et s'enrichir par les diverses relations sociales mais ne disparaissent pas.

Francesco Sinatra (1998/2005) explique que le parcours identitaire de l'exilé passe d'une errance

volontaire à l'intégration de l'identité double. *L'errance identitaire* est propre à l'exilé dans une recherche de "l'objet-modèle-autre" le rapprochant de sa "terre-mère". Cette recherche de l'autre est une rencontre de l'inconnu et de son propre inconscient vers la construction du Je. Ce mouvement est bénéfique car il permet d'explorer plusieurs "champ des identifications" possibles et une identité plus riche. *La double identification*, sera développé par l'exilé pour fonder son moi, entre le *monde des origines* et le *monde d'adoption* (Sinatra; 1998/2005). Il peut avoir différentes formes, variant selon l'histoire du sujet et du pays en cause. Cette identification double sera explicitée dans la partie 2.6.2. de ce chapitre sur les stratégies identitaires.

2.5.2. LE LOGEMENT

En plus du problème de la langue, il y a aussi le stress liés au logement. Jean Furtos, explique l'importance du logement dans l'équilibre psychique des migrants : Investir un lieu, c'est aussi y mettre une part de soi. *"À l'inverse, ne pas pouvoir habiter est l'un des signes majeurs du vécu de l'exclusion, qui fait partie du syndrome d'auto-exclusion."* (Furtos, 2013)

Mme A. nous parle de ce syndrome d'auto exclusion : Avant retourner en Iran en 1996, *"Je n'arrivais pas à, tu vois par exemple, à acheter des choses pour la maison, pour s'occuper, tous ça, je n'étais pas du tout attaché. J'étais en décalage. J'étais pas ici, j'étais là, mais sans être là."* (p.15). Mme A va déménager à plusieurs reprises à cause de ses conditions financières. Au départ elle part vivre chez son frère, ensuite elle jonglera entre, les amis, foyers pour étudiants et fille au paire. Jusqu'à ce qu'elle se marie. Ces différents déménagements, d'après moi, lui ont permis de faire face à ce sentiment d'exclusion, car c'est une démarche de recherche de soutien sociale. Le soutien sociale est une stratégie de coping qui lui a permis de s'adapter et s'ajuster à une situation difficile et a permis de réduire l'impact psychologique et de préserver son bien-être émotionnel.

2.6. STRATEGIES IDENTITAIRES ET STRATEGIES D'ACCULTURATION

2.6.1. INTEGRATION OU ASSIMILATION

Rousseau-Langlois et Righi, lors du DIU ont parlé du processus d'acculturation comme la conséquence et le résultat du contact entre groupes culturels et leurs membres. Le contact des cultures peut générer des modèles interculturels : le modèle assimilationniste, la séparation des cultures, le métissage des cultures et l'intégration pluraliste. La France, nous laisse penser être un modèle d'une politique d'intégration assimilationniste. Elle a mis en place, en 2007 des mesures *"pour refuser la résidence légale à des immigrants ne respectant pas les valeurs républicaines et ne montrant pas de volonté de s'intégrer à la société française."* (J. Carvalho & A. Geddes, 2012) Les différentes cultures des immigrants doivent se fondre dans les valeurs républicaines et la culture française.

2.6.2. LA QUESTION DE L'INTEGRATION

Les *stratégies identitaires* (Camilleri ; 1990) sont des comportements individuels ou collectifs conscients ou inconscients, adaptés ou inadaptés, mis en place, lorsque l'identité est remise en cause par soi-même ou le système sociale (Kastersztein ; 1990). Entre la différenciation et l'identité, l'objectif stratégique de l'individu est la reconnaissance de son existence dans le système social. Le migrant va donc définir les objectifs pour prouver son appartenance et/ou sa volonté d'intégration. Nous retrouvons 3 types de finalités : La conformisation, l'anonymat et l'assimilation.

L'ASSIMILATION CHEZ MR M ET MR G.

L'assimilation est le degré le plus fort dans la recherche de la similitude. L'attitude principale consiste à oublier les caractéristiques de distinction entre les individus et accepter toutes les valeurs et normes du groupe d'appartenance. Murphy en 1965, montre que la probabilité d'un niveau de stress élevé est beaucoup plus marquée dans les sociétés assimilationnistes que dans les

sociétés pluralistes et tolérantes. Les réfugiés manifestent le taux de stress d'acculturation le plus élevé, de même pour les groupes marginalisés et les individus qui vivent des situations de conflits dans leur tentative de séparation.

Mr M. (Marc) a fait beaucoup d'effort pour pouvoir s'intégrer le plus rapidement en France. Son intégration c'est fait comme une forme d'activisme (stratégie de coping). Il était motivé et rigoureux dans l'apprentissage de la langue et de la culture française. « *Pour m'intégrer. J'ai fais des efforts (...) Parce que si on connait des gens, surtout les français, (...) c'était plus facile pour moi de connaitre la culture et la langue. Et j'ai pris des cours de Français et j'ai étudié ... Lire les romans aussi ça aide, pour connaitre la culture.(...) C'est vrai qu'il y a des différences, des décalages culturels. Ça ne me dérange pas tellement.* » Mais « *Parfois ça fait choc* » (p.10). Il me parle de ces décalages, de la différence entre la notion d'hospitalité et de respect entre la France et l'Iran, mais aussi du concept du Tarof iranien², qu'il ne retrouve pas ici. Plus tard, on comprend qu'il est en contact avec très peu d'iraniens et il ne semble pas être intéressé pour les rencontrer en dehors du cercle religieux. Il justifie le fait qu'ils ne sont pas assez ouverts et que les valeurs des iraniens ne lui conviennent pas. Il y a comme une forme de rejet de son pays d'origine, sa culture, sa famille et les personnes iraniennes qu'il pourrait rencontrer ici. Il déplace ses priorités dans l'investissement de l'apprentissage de la culture et de la langue française. Nous pouvons penser à un processus assimilationniste.

Nous trouvons cette même forme d'intégration chez Mr G. (Gil). Il dit qu'il ne se considère pas exilé, il se considère citoyen français. « *j'me suis jamais senti étranger, j'me suis jamais senti réfugié ou alors euh immigré puisque moi l'intégration ça s'est fait de façon vraiment (...) naturelle* ». « *j'me suis intégré (...) j'ai même pas envie de dire ce mot, parce que je n'ai vraiment fait de d'effort d'intégration, ça s'est fait de façon naturelle et euh c'est pour ça que moi je me considère comme un citoyen français (...) enfin la France pour un sens c'est mon pays* » (p.3) Il explique que le soutien du groupe et des associations ont permis son intégration. Du fait de son jeune âge à son arrivé (16 ans) son intégration a été beaucoup plus rapide. Nous constatons un processus d'assimilation très important. Il ne souhaite plus retourner dans son pays natal et ne

² « LE TA'ÂROF est une notion fondamentale pour qui fréquente quelque temps la société iranienne. Véritable institution, il représente un code de politesse régissant presque toutes les relations interpersonnelles et épousant des formes multiples : céder la première place, saluer quelqu'un avec aménité, inviter à déjeuner, offrir un don avec insistance ou refuser ce don. » (Vivier-Muresan, 2006)

comprend pas son frère qui est arrivé il y a 4 ans d'Iran et ses actions politiques à l'encontre du régime actuel. Mon frère « *il a eu énormément du mal parce que il est encore enfermé dans son monde de politique et de ... Moi j'lui dis moi j'lui dis à mon frère (...) que il a pas fait l'effort nécessaire pour être vraiment... fin ne serait ce qu'au niveau de la langue quoi* ». (P.4) Mais les objectifs de son frère ne sont pas les mêmes, il est sortie de l'Iran pour mieux le retrouver plus tard.

CONFORMISATION CHEZ MR C.

La conformisation consiste en une évaluation faite consciemment ou inconsciemment du degré de similitude qui existe entre un individu/groupe et son environnement. Elle vise à un degré de similitude, en réajustant constamment ses comportements aux exigences de l'espace social. Mr C (Cédric), comprend qu'il ne peut pas retourner en Iran, ni aller dans un autre pays. Il était évident pour lui de s'intégrer. Il dit pas avoir eu de difficultés avec la culture française « *parce que je suis quelqu'un ouvert* », mais éprouve encore des difficultés après 4 ans en France avec l'apprentissage de la langue. « *Je me sens bien parce que, en fait je sens que j'habite, que je vis comme les gens normal. (...) Je peux parler, je peux communiquer, j'ai un boulot, j'ai mon diplôme, j'ai ma maison, j'ai ma voiture, j'ai mes amis, voilà.* » (p.6-7) Nous n'avons pas plus d'éléments, à part le fait, qu'il ressent qu'en France, en tant qu'homme, sa privation de liberté est plus importante qu'en Iran (p.9). Ces propos m'étonnèrent. Je compris ensuite que la notion de liberté n'est pas la même pour les français et les iraniens. Nous parlons de liberté morale et de pensée, mais eux ils parlent de liberté de vivre comme ils l'entendent et d'enfreindre les petites lois (p.9-10) « *la liberté que j'avais en Iran, ça me manque* ». On perçoit comme une forme de conformisation dans sa stratégie identitaire. Nous ne ressentons pas de rejet envers sa culture d'origine, bien au contraire, nous ressentons une forme de nostalgie et d'un deuil en élaboration.

ACCULTURATION/ASSIMILATION (BERRY) CHEZ MME A:

“Les cultures se matérialisent en contradiction les unes avec les autres : les différences s'exacerbent dans le processus. La culture est expérimentée uniquement par le biais du “choc culturel” – une façon un peu poussée d'exprimer la rencontre avec d'autres cultures.” Kirsten Hastrup (cité par Rotheberg – DIU, 2014)

Mme A. exprime plusieurs fois (p.6, p.10-10) ses difficultés à accepter la culture française, la façon de vivre et l'hospitalité. *“ Leur culture, tous ça c'était difficile. (...) C'était heurtant”* Pour elle, les gens étaient froids et n'avait pas la même sensibilité. Elle dit ne pas s'être sentie comme chez elle, elle ne se sentait pas comprise, ni intégré et les français lui faisaient comprendre qu'elle n'était pas française. *“Je pense qu'en France on a du mal à intégrer quelqu'un qui n'est pas d'une même culture, ou du même origine qu'eux. Ce qui fait que ... on te, on te rejette, si tu veux, le fait que tu n'es pas française.”* Elle avait aussi le sentiment d'être en "décalage" et à la marge de la société, autant iranienne (p.10) que française (p.7). Rotheberg lors du DIU, nous explique que ce choc culturel constitue un miroir révélateur de notre propre culture et indique la marge critique de la rencontre. Mme A, après avoir passé 34 ans en France met en avant une identité hybride ou identification double (Sinatra; 1998/2005) : *“ Je me considère comme une citoyenne du monde.”* [...] *“Je ne dis pas que je me considère comme française, mais je ne considère pas non plus comme iranienne, je suis les deux.”* (p.2) [...] *“ Je suis comme je suis. Je suis une entité, j'ai une identité pour moi”* (p.6) [...] *“si c'est positif il n'y a pas une remise en question”* (p.7) [...] *“j'ai pris les deux cultures, les deux éducations”* (p.8) De plus, elle rejette ce qui lui semble négatif des deux cultures, par exemple : la médisance des iraniens et leurs esprit moqueur (p.8), l'amertume des français et leur esprit négativiste (p.7).

Nous pouvons supposer que son attitude identitaire est d'acculturation/intégration (Berry 1990-1997). *“J'ai envie de leurs montrer, je suis autrement, que j'ai aussi une place dans leurs vie et ça marche aussi, ça marche super bien.”*(p.8) Elle maintient partiellement son identité propre et son intégrité culturelle, (tapis, tableaux de calligraphie, repas...), tout en participant aux structures économiques politiques et juridique avec les autres groupes dans la société nouvelle, la France.

2.7. REVER DE SON AVENIR – MR M (MARC)

La projection dans l'avenir est liée à la capacité à avoir recours à son monde intérieur et à l'imaginaire. Le départ précipité qui accompagne souvent les migrations forcées liés à la violence politique projette la personne dans un vide : vide de culture, de projets de famille, de repères et de réseau social, un vide d'enveloppes psychiques. (Tourn, 2003, Bourboulon et Sandlarz, 2007) Les facteurs de stress et les difficultés subis en lien avec la trajectoire migratoire de l'exil, lorsque celle-ci n'est pas élaborée, lorsque l'on n'a pas donné une écoute attentive à la souffrance, peut être figé et peut sidérer la capacité à rêver, fantasmer et se projeter dans l'avenir. Nous comprenons que nous projeter dans l'avenir constitue un signe de bonne santé psychique. Cela marque une reconstruction de ce qui a pu être détruit auparavant. Les projets de vie (apprendre, travailler, étudier, se marier, etc.) constituent donc des éléments de reconstruction.

Nous avons vu que le vécu pré-migratoire de Mr M. a été difficile, voir traumatique. Mr M est arrivée sur Lyon comme traducteur-interprète pour une conférence internationale (Interpol). Il a choisi de profiter de ce départ d'Iran pour rester en Europe. Son objectif était de demander le statut de réfugié en Suisse. Il a donc pris le train pour Genève (Suisse) (p.2, 3, 5, 7, 8), par peur que la France le renvoie dans son pays (p.4). Il ignorait alors le règlement de la convention de Genève. En Suisse, il a trouvé refuge dans un camp de réfugié. La première fois, il y est y resté deux mois (p.6). Puis a fait un passage d'un mois en prison en cellule isolée avec une heure de sortie par jour. Il avait refusé d'obtempérer pour son retour à Lyon. Ils l'installèrent ensuite de force dans un avion pour la France (p. 3, 8). En arrivant en France, il a repris le train pour Genève, il y est resté 6 mois (p.3). Pour finalement se décider de retourner sur Lyon et régulariser sa situation (p.8).

2.7.1. LA CREATION DE BANDE-DESSINEE DE MR M. (MARC)

« Venir en France »



J'ai eu le sentiment que le sujet ne se sentait pas capable d'effectuer ce travail et n'avait pas envie de s'investir. Toutefois par respect, il accepte de le réaliser. Mais avant de pouvoir commencer, il étale son récit avec beaucoup de détails. Un flux de parole que je ne pouvais arrêter ; comme s'il envisageait que je réalise sa bande-dessinée. Je ne m'attendais pas à cela. Je lui ai dit, qu'aujourd'hui, il s'agissait de parler de son histoire et que je voulais justement qu'il puisse passer par autre chose que la parole pour l'exprimer. Il y a eu plusieurs interruptions dans la création, une forme d'évitement et de lassitude. Ce sentiment, exprimait aussi la difficulté à entrer dans son espace psychique.

L'AVATAR : Il crée son avatar en passant par chaque étape, mais son personnage ne lui ressemblait pas physiquement. Il y a une séparation à l'objet entre son avatar et lui même, comme un mécanisme de clivage de l'objet sous l'influence angoissante de la menace de la symbolisation.

L'avatar de Mr M est neutre, sans trop de mouvement et sans trop d'affects. Il reste les bras croisés au fil des cases (passé, présent, futur) (voir annexe). Il semble que cette tendance à l'isolement est devenue une facilité qu'il prolonge au-delà des frontières de son pays natal. Ce qui

correspond à l'idée que l'on se fait du caractère du sujet : réservé et timide, mais d'une grande politesse. L'avatar est représenté au passé et dans l'avenir sans visage, sans affect et au travail comme une incapacité à exprimer ses émotions et ses pensées. Le travail est symboliquement un refuge (mécanisme de défense activiste), lui permettant de passer outre ses difficultés et sa condition de vie.

LE PAYSAGE Au cours de la création (voir les images en Annexe) Il ne crée pas sa BD à partir de la première idée qui lui vient à l'esprit, mais plutôt de ce qu'il visualise au travers des images proposées sur l'écran. Pour les deux premières cases, il utilise des images sans réfléchir, même si elles ne convenaient pas à ce qu'il souhaitait exprimer. Ce n'est qu'avec l'acquisition progressive de la technique du logiciel qu'il prend le temps de chercher les arrière-plans qui lui conviennent et met en mouvement ses avatars. A la dernière case il modifie la dynamique de son avatar, demande de l'aide pour l'asseoir ou tenir la poignée d'une porte.

Mais là encore, Il nous semble que seul l'environnement peut être symbolisé et conforme à la réalité. Par exemple : dans les case n° 5 et 6, il changera la couleur de son scooter. (p.6) pour qu'elle corresponde à la réalité. Dans la case n°4, vous voyez apparaître un policier : « *la police n'est pas comme ça en France, sa tenue est différente* » (p.5) et souhaite le modifier. Il modifie aussi l'aspect de son supérieur hiérarchique. (p.7) la case n°1, le seul à avoir cru en lui et qui lui a permis de voyager vers l'étranger. Dans la case n°2, il y symbolisera son père (annexe), prend le temps de modifier son aspect physique, puis le supprimera sans explication. (p.5) Comme s'il avait symboliquement supprimé un père qui l'avait fait souffrir.

LES MECANISMES DE DEFENSE

J'ai voulu montrer la potentialité de cet outil de médiation, comme un outil psychologique permettant d'interpréter et d'analyser les mécanismes psychiques mises en place. Cet outil a permis de mettre des images sur les capacités de résiliences des sujets, de pouvoir se représenter psychiquement son histoire, et permettre une meilleur estime de soi, et de la confiance en ses capacités. De plus, en tant qu'étudiante psychologue, ceci m'a permis de comprendre le fonctionnement des mécanismes de défenses et de d'apprendre comment plus tard je pourrais

m'adapter aux patients.

Voici les différents mécanismes que nous avons pu faire ressortir :

- *Le clivage du moi* peut être expliqué par une séparation de lui à son objet (son avatar). Le mécanisme de ce clivage du moi est sous l'influence angoissante de la menace de la symbolisation et de la projection.

- *La mise à l'écart* se caractérise chez lui par une tentative de rejet volontaire hors du champ de la conscience. Les problèmes du désir, des sentiments, ou les expériences qui tourmentent Mr. M. sont exprimés directement par les images de son départ d'Iran et la suppression de la figure de son père.

- *Le retrait apathique* se perçoit comme un détachement protecteur. Il est fait d'indifférenciations affectives, de restrictions des relations sociales, des activités extérieures, et de la soumission passive aux événements lui permettant de supporter les situations très difficiles.

Après analyse et des recherches théorique. Je me suis rendu compte que cet outil avait aussi un potentiel d'apporter des éléments du pôle d'organisation psychique du sujet (psychotique, névrotique ou état limite)..

CONCLUSION

SYNTHESE

L'approche pluridisciplinaire (ethnologie, anthropologie, droit, psychologie ...) m'a permis d'avoir une compréhension globale de la santé mentale chez les personnes exilés. Ma question de départ était ***Dans quelle mesure chaque étape du parcours de l'exil structure la vie psychique chez les exilés iraniens venues en France ?*** J'ai émis l'hypothèse qu'à travers le récit de l'exil, le parcours de l'exilé était marqué par des événements ou des situations pouvant provoquer des facteurs de stress. A travers ce travail j'ai illustré ces facteurs de stress à partir des propos des migrants, mais j'ai aussi pointé les moyens utilisés pour faire face et s'adapter à ces situations.

Dans le vécu pré-migratoire, Mr M. (Marc) retrace sa vie en Iran, la pauvreté, la violence et l'ignorance de son peuple, mais aussi de sa famille. Ces différents stress ont créé en lui une souffrance profonde, le poussant à changer de religion (islamisme et athéisme) et même à avoir des pensées suicidaire. Une opportunité se présenta à lui pour fuir ce pays infernal. Il justifie son exil, du fait de ses engagements politiques et religieux. Cette fuite lui permettra-t-il d'avancer ?

L'histoire de Mr C. se base sur son départ précipité, les difficultés endurées lors de son trajet, mais aussi du lien entre la systémie familiale et la capacité à élaborer le deuil. Deuil du pays, de la famille et de sa place au sein d'un groupe.

Mr G. relate son parcours et son arrivée en France. Lui et sa famille furent expulsé du Pays-Bas d'une manière « *chaotique* », avec un non respect de la dignité humaine. Je parlerai d'un deuxième exil, de l'importance de l'accueil et d'un objet transitionnel permettant de surmonter la crise et de devenir résilient.

Mme A. exprime une errance identitaire de 16 ans. Son exil en France était imprévu. Elle se met dans une situation d'auto-exclusion (J. Furtos, 2013), avec une tendance à se réfugier dans ses anciens modes de "dire", de penser et de "voir". Elle n'avait pas non plus la capacité ou l'envie de s'approprier son propre logement.

A travers ces 4 récits, j'exposerai les stratégies identitaires qu'ils ont mis en place pour vivre en France. Et pour finir, je vous montrerais la création de bande-dessinée de Mr M. et l'analyse que j'en ai faite sur ses capacités à entrer dans son espace psychique et à se projeter dans l'avenir.

LES APPORTS DU MEMOIRE ET DU DIU

Tout d'abord l'élaboration de ce mémoire a enrichi mon travail de recherche, m'a apporté des connaissances tant au niveau méthodologique, que théorique, ainsi que sur la nécessité d'une prise en charge spécifiquement adaptée à la problématique de l'exil.

Les enseignements des interventions du DIU, ont marqué mon travail et m'ont orienté au cours de cette année dans une meilleure compréhension de la problématique de la migration, à travers les différents professionnels auprès des personnes migrantes.

Il existe un contact humain entre professionnels et migrants. Un contact mêlant traumatismes, affects, vulnérabilités et défenses venant des deux côtés. Ce rapport humain peut avoir un impact autant positif que négatif dans le développement psychique des deux parties. Ceci m'a permis de relativiser et/ou d'aiguiser mes représentations sur l'étranger (professionnels et migrants) et de pouvoir m'adapter au mieux. Ceci m'a permis aussi de prendre conscience, que mon regard, mes paroles pourront aussi affecter l'individu qui se présentera devant moi.

Travailler avec une personne issue de la migration n'est pas seulement une motivation politique, mais plus un désir d'une découverte de l'autre comme sujet unique et d'avoir un regard optimiste sur la mondialisation.

LES LIMITES DU MEMOIRE

Nous avons fait le choix d'utiliser l'entretien directif pour diverses raisons. La première raison est d'activer le stress provoqué par le récit et la reviviscence des faits. La seconde est d'obtenir des informations détaillées dans un temps assez réduit. Cependant, nous avons constaté qu'il peut y avoir des méthodes beaucoup plus appropriées pour échanger avec des individus, et qu'elle ne donnait pas la possibilité aux personnes d'aller au bout de leur pensée et histoire, parce qu'ils répondent à des questions fermées.

OUVERTURE

J'aurais souhaité approfondir ce sujet dans l'exercice de mes fonctions en tant que psychologue auprès de personnes en situations de migration. J'ai projeté de nouveaux travaux de recherches en confrontant l'outil de la bande-dessinée à d'autres outils psychologiques déjà validées, tel que le TAT et le Rorschach ; voir même d'utiliser la bande-dessinée avec des jeunes non-francophones, comme les mineurs isolés étrangers.

BIBLIOGRAPHIE

- Berry, J.W., (2004), *Processus d'acculturation et adaptation*, site : Perso.wanadoo.fr/chevrel/berry.html, P : 4.
- Bokanowski Thierry, « Traumatisme, traumatique, trauma », *Revue française de psychanalyse*, 2002/3 Vol. 66, p. 745-757.
- Bowlby, J. (1960). Separation anxiety. *The International Journal of Psychoanalysis*.
- Camilleri, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle: essai d'une typologie. *Stratégies identitaires*. Paris: Presses Universitaires de France, 85-110.
- Chaouite, A. (2003). L'hypothèse du mi-lieu. *Ecarts d'identité n°102*. Editions du Seuil. P.30-33
- Freud, S. (1920/2001). «Au-delà du principe de plaisir». In *Essais de psychanalyse*. Trad. Fr. Paris : Petite Bibliothèque Payot, p.48-128.
- Grinberg, L., & Grinberg, R. (1986). *Psychanalyse du migrant et de l'exilé [Psychoanalysis of the Migrant and the Exile]*. Lyon: KLE.
- Guide Comède 2008 : <http://www.comede.org/Guide-Comede-2008,502> (consulté le 22 avril 2014) p.16
- Guide du demandeur d'asile : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Guide-du-demandeur-d-asile> (consulté le 07 mai 2014) p.10
- Gün, Z. (2009). Violence politique, migration forcée, trauma et reconstruction chez les Kurdes de Turquie. *L'Autre*, 10(3), 333-338.
- Kastersztejn, J. (1990). Les stratégies identitaires des acteurs sociaux: approche dynamique des finalités. *Stratégies identitaires*, 27-41.
- MASLOW, A.H., « A Theory of Human Motivation », publié originellement dans *Psychological Review*, 50, 1943, pp. 370-396. Disponible en ligne dans «Classics in the History of Psychology », an internet resource developed by Christopher D. Green, York University, Toronto, Ontario (ISSN 1492-3713). Posté en 2000 et consulté le 3 septembre 2013. Traduit et cité sur AllWeWish.org, retourner la pyramide
- Pestre, É. (2010). *La vie psychique des réfugiés*. Payot.
- Rousseau, C., & Nadeau, L. (2003). Migration, exil et santé mentale. In T. Baubet, & M.R. Moro (Eds.), *Psychiatrie et Migration*, (p.148-154). Paris : Masson

- Rousseau, C., & Nadeau, L. (2003). Migration, exil et santé mentale. In T. Baubet, & M.R. Moro (Eds.), *Psychiatrie et Migration*, (p.148-154). Paris : Masson
- Rousseau, C., Mekki-Berrada, A., Moreau, S., & Drapeau, A. (1999). Politique d'immigration et santé mentale des réfugiés: Profil et impact des séparations familiales. *Nouvelles pratiques sociales*, 11(2), 177.
- S. Ferenczi (1934), *Réflexions sur le traumatisme*, *Œuvres complètes*, IV (1927-1933), Paris, Payot, 1982, p. 139-147.
- Sandlarz, É., & Bourboulon, V. (2007). *De la violence politique au traumatisme: Errances et solitudes*. Editions L'Harmattan.
- Sinatra, F. (1998). La figure de l'étranger et l'expérience de l'exil dans la cure. R. Kaës (sous la direction de), *Différence culturelle et souffrance de l'identité*, Paris, Dunod, 131-152.
- Tabary, J.J. (2012). Certificats et récits. *Réseau Samdarra. Récits et paroles de migrants en quête d'asile. Quels enjeux? Quels effets sur la santé mentale?*, 43-49.
- Vivier-Muresan Anne-Sophie, Le code de politesse iranien (ta'ârof) ou la fiction du lien social, *L'Homme*, 2006/4 n° 180, p. 115-138.
- Winnicott, D. W. (1975). *Jeu et réalité*, trad. fr. Paris, Gallimard.

Intervention DIU

- Berger. Etude d'une situation clinique apportée par un participant. *Module 4, les effets de la migration sur la psychopathologie*. Le 16 janvier 2014.
- Furtos, J. « Clinique psychosociale et migration », *Conférence du 10 avril 2014*.
- Garot, M. « Cliniques de la rencontre avec « l'exilé », un no man's land éprouvé, une itinérance identitaire ». *Module 4 : les effets de la migration sur la psychopathologie*. Le 16 janvier 2014.
- Righi, F. « Le travail social à l'épreuve de l'interculturel » *Module 3 « Vulnérabilité et professionnalité »* le 12 décembre 2013
- Rothberg, A. Les obstacles de la relation interculturelle. *Module 2, préjugés et représentations*. Le 14 et 15 novembre 2013.
- Rousseau-Langlois, J. Préjugés et Discrimination, *Module 5 « Préjugés et représentations »* Le 15 novembre 2013.
- Tabary, J.J. Article de Mr Tabary. *Module 4 : les effets de la migration sur la psychopathologie*. Le 17 janvier 2014
- Zeroug-Vial, H. Quels soins pour les spécificités en psychopathologie de la demande d'asile. *Module 5, les spécificités liées à la demande d'asile*. Le 21 février 2014.